

---

## Lettre de Raimbourg, accusateur public près le tribunal criminel du Doubs, annonçant l'envoi des dépouilles en argenterie du prêtre Robert, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettre de Raimbourg, accusateur public près le tribunal criminel du Doubs, annonçant l'envoi des dépouilles en argenterie du prêtre Robert, lors de la séance du 1er ventôse an II (19 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) p. 235;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_32072\\_t1\\_0235\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32072_t1_0235_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

## 21

L'accusateur public près le tribunal criminel du département du Doubs, annonce à la Convention nationale qu'il lui envoie les dépouilles métalliques de François-Joseph Robert, prêtre, l'un des plus grands contre-révolutionnaires, et que le tribunal a fait exécuter sur les lieux mêmes qui ont été le théâtre de ses forfaits. Il assure que ces exemples terribles donnent un cours sûr et rapide à la révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Besançon, 22 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Je t'adresse les dépouilles métalliques de François-Joseph Robert, prêtre, un des plus grands contre-révolutionnaires que les émigrés aient vomi sur notre territoire pour y allumer la guerre civile. Le tribunal a exterminé ce traître sur les lieux mêmes témoins de tous ses crimes et l'exécrable souvenir qu'il laisse après lui ravivra le patriotisme dans nos campagnes et sera une leçon terrible pour ceux qui tenteraient d'entraver les progrès sûrs et rapides de la Révolution.

Je joins à ma lettre un exemplaire imprimé du jugement rendu par le Tribunal ».

RAIMBOURG (accusateur public).

## 22

Le citoyen Thiébaud, chef de bureau de l'administration du département de la Meurthe, fait hommage à la Convention d'une pièce dramatique révolutionnaire, intitulée *la Guerre de la Vendée*. Il annonce qu'il s'est proposé, en composant cette pièce, le triple but d'échauffer l'esprit public, d'instruire la jeunesse, et d'être utile aux pauvres, auxquels le produit des représentations est consacré.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (3).

[Nancy, 19 pluv. II] (4)

« Citoyen président,

Constamment occupé de la régénération des mœurs et de l'instruction publique, je consacre tous mes loisirs à saisir tous les moyens d'élever l'âme des jeunes citoyens à la hauteur de l'esprit de la Montagne sacrée qui a sauvé la France. Un simple narré des belles actions de nos frères d'armes ne paraît pas suffisant pour échauffer le cœur de ces adolescents qui doivent maintenir et jouir complètement de la conquête de la liberté. J'ai essayé de mettre en action tous les récits qu'ils entendent et la pièce ci-jointe contient cet essai.

(1) P.V., XXXII, 8 et XXXI, 378 (30 pluv.). B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 2 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 288, pl. 883, p. 1. La p. 2 est l'extrait du jugement. Le reçu de Ducroisi porte « 2 paires de boucles d'argent et 1 paire de boutons ».

(3) P.V., XXXII, 8. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> vent.

(4) C 289, pl. 888, p. 6-7.

Je te prie, Citoyen président, d'agréer et de faire agréer à la Convention nationale l'hommage de cette pièce. Il est juste que les auteurs de la République, que les créateurs de la vraie liberté, reçoivent le tribut de reconnaissance que leur doit tout citoyen franc et sensible. »

THIÉBAUT.

[A la Conv., même date]

« Représentans du seul peuple libre,

La Montagne sacrée qui a rendu au génie l'effort nécessaire pour propager les lumières de la Raison et du vrai patriotisme, ne dédaignera pas l'hommage que lui présente un citoyen dont le bonheur consiste à former la génération naissante sur le modèle des héros qui ont conquis et qui nous assurent la liberté.

Pauvre de talens, mais riche de zèle et de courage, je m'applique à retracer les belles actions et à les faire représenter par de jeunes citoyens. En cela je fais trois lucres, celui d'être utile aux pauvres auxquels le produit de ces représentations est consacré, celui d'instruire les jeunes gens et celui d'échauffer l'esprit public.

Trop heureux, si la Convention nationale agréé mes efforts et mon hommage, j'aurai obtenu un quatrième lucre, celui d'avoir mérité son attention; j'aurai rempli mon devoir et j'aurai reçu la plus flatteuse récompense.

La pièce est ci jointe » (1).

THIÉBAUT.

## 23

Les citoyens composant le conseil-général de la commune de Bulgnéville, district de Mouzon-Meuse, annoncent à la Convention nationale que cette commune a envoyé au district ses cloches et 26 marcs d'argenterie de son église, et donné, pour les défenseurs de la patrie, 73 chemises, 3 paires de bas, 3 draps, une paire de souliers, 6 couvertures, 42 liv. de charpie et 405 liv. 15 s. en assignats.

Ils annoncent aussi que la plus vive allégresse a caractérisé la fête qui a eu lieu dans leur commune à l'occasion de la reprise de Toulon.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (2).

[Bulgnéville, 1<sup>er</sup> niv. II] (3)

« Citoyens représentans du peuple,

Et nous aussi nous avons constamment applaudi à la sagesse de vos décrets. Nous n'avons cessé d'admirer votre courage, et votre énergie et nous espérons que vous ne quitterez votre poste que lorsque l'indépendance et la liberté de la République seront reconnues et consolidées.

(1) *La Guerre de Vendée*, pièce révolutionnaire en 3 actes et en prose. Pour être représentée par de jeunes citoyens et citoyennes, les jours de décade et autres fêtes nationales... Broch. imp., in-8°, 32 p (C 289, pl. 888, p. 8).

(2) P.V., XXXII, 9. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 287, pl. 863, p. 27.